



Tous les Atouts d'un Village de Campagne au bord de la Mer

2ème TRIMESTRE 2024



## Numéro Spécial Bilan - Mi Mandat 54 mois d'actions au service des Ambleteusoises

Juillet 2021 - Avril 2024

Rapport des  
Finances  
Publiques

Très bonne  
Gestion de la  
Commune

PAGE 15

La défense  
de notre  
Trait de Côte :  
Une Priorité

PAGES 3, 16 et 17

Un Budget  
qualifié  
pour  
Ambleteuse

PAGES 11 à 14



## INTERVIEW DE MI-MANDAT



**Ambleteuse Magazine : Monsieur Pinto, vous avez été élu en juillet 2021 et non pas en mars 2020, expliquez-nous pourquoi un tel décalage ?**

**Stéphane Pinto :** C'est simple, mon prédécesseur a vu son élection annulée par décision du tribunal administratif et ensuite par le Conseil d'Etat (la plus haute juridiction administrative de notre pays). J'ai rassemblé une équipe de bonnes volontés, on a fait une liste et on a été élu.

**Ambleteuse Magazine : Comment avez-vous trouvé le village à votre élection ?**

**Stéphane Pinto :** Je savais que le village n'était pas en bon état, mais en ouvrant les dossiers, j'ai découvert que c'était pire que ce que je pouvais imaginer... les bâtiments municipaux n'étaient pas entretenus, rien n'était aux normes, aucune démarche d'isolation d'où les couts de consommations importants de fioul et d'électricité et je ne vous parle même pas de l'état de la voirie ou de l'abandon de la digue promenade.

**Ambleteuse Magazine : Et sur le plan budgétaire ?**

**Stéphane Pinto :** Alors là, si vous saviez, pas de Plan Pluriannuel d'Investissements, une Capacité d'Autofinancement des plus réduites en comparaison à ce que nous arrivons nous à faire, une gestion du quotidien au doigt mouillé, bref pas de projet pour la commune...

**Ambleteuse Magazine : Face à cette situation, comment avez-vous réagi ?**

**Stéphane Pinto :** Je ne vous cache pas que l'on a eu l'impression de se retrouver en baskets au pied de l'Himalaya. Alors, comme il fallait faire des choix, tellement il y avait des choses à faire, on a lancé un diagnostic du territoire communal, une sorte de check up du village, puis une Analyse des Besoins Sociaux, afin de savoir ce que les Ambleteusoises voulaient en priorité pour leur quotidien.

**Ambleteuse Magazine : Et quel en a été le résultat ?**

**Stéphane Pinto :** Avec l'aide de La Poste, les facteurs ont diffusé les questionnaires puis les ont récupérés. On a eu un taux de réponse très important, 52 % de la population ont tenu à nous répondre.

**Ambleteuse Magazine : Quels enseignements en avez-vous tirés ?**

**Stéphane Pinto :** Une fois le dépouillement fait, on a décidé de mettre en œuvre ce que les gens nous ont demandé, en faisant des priorités parmi les priorités, c'est-à-dire, une crèche (il n'y en pas et cela bloque beaucoup de familles), une salle de mariage accessible (l'actuelle est petite et au premier étage de la mairie), un éclairage public performant (car il est défaillant, tombe souvent en panne et consomme beaucoup), isoler les bâtiments communaux, les mettre aux normes, un terrain de foot synthétique (à la place du terrain actuel en triste état), une nouvelle salle de sport aux normes, ouverte à plusieurs disciplines, bref avant tout, réparer la commune et s'occuper du « bien commun ».

**Ambleteuse Magazine : Comment financez-vous tous ces projets ?**

**Stéphane Pinto :** C'est simple, on a bâti un budget communal qui tient la route pour gérer le quotidien et pour nos projets, on a élaboré un Plan Pluri Annuel d'Investissements. Puis on a remis Ambleteuse dans les radars de la Région, du Conseil Départemental et de l'Etat pour obtenir des subventions et les premiers résultats sont déjà là.

Chaque année notre Capacité d'Autofinancement (CAF) progresse très positivement, les subventions arrivent et les projets démarrent et tout cela, sans augmenter les impôts. Et notre gestion est tellement bonne, que la Banque Postale vient de nous octroyer un emprunt de trois millions d'euros pour nous permettre de contribuer au financement de nos projets.

**Ambleteuse Magazine : Quelle est votre vision du village ?**

**Stéphane Pinto :** Ambleteuse est une pépite, c'est l'un des rares villages qui est autosuffisant, avec des services : école, Poste, pharmacie, cabinet médical, station-service, commerçants et des artisans de tous corps de métiers le tout dans un cadre environnemental remarquable, mais encore faut-il les aider à tenir en augmentant la population, d'où les nouveaux programmes de logements.



## INTERVIEW DE MI-MANDAT

**Ambleteuse Magazine : Et comment cela se passe-t-il au Conseil Municipal ?**

**Stéphane Pinto :** On fait avec l'opposition... mais franchement, les Ambleteusois mériteraient mieux !

**Ambleteuse Magazine : C'est-à-dire... Que voulez-vous dire sur cette opposition ?**

**Stéphane Pinto :** Ils passent leur temps sur les réseaux sociaux à dénigrer, caricaturer, critiquer... et au conseil municipal, aucune proposition, ils sont dans la confrontation permanente, se lèvent, quittent la séance, ou ne prennent pas part au vote ou s'abstiennent... ils refusent tout changement et sont figés dans l'immobilisme et l'inaction, Ils donnent l'impression d'être en campagne électorale permanente, bref, ils ne travaillent pas pour les Ambleteusois et l'avenir du village. C'est fort triste.

**Ambleteuse Magazine : Et vous dans tout cela ?**

**Stéphane Pinto :** Une mairie, c'est un peu comme un bateau. Je suis sur le pont tous les jours, y compris le week-end. J'ai la chance d'avoir une majorité municipale avec qui je travaille bien, un staff Administratif performant et une belle équipe d'agents communaux très dévouée à la commune. C'est très prenant, mais c'est passionnant et si je garde le lien avec le Comité Régional des Pêches, c'est parce que je n'oublie pas d'où je viens et cela m'aide beaucoup pour tracer la route et donner le cap à l'équipage, avec le soutien de ma famille.

**Ambleteuse Magazine : Comment voyez-vous l'avenir ?**

**Stéphane Pinto :** Notre équipe est soudée et très motivée. On va travailler jusqu'au bout de ce mandat et on ne va rien lâcher, car ce village qui est le nôtre, le mérite. Le reste n'a pas d'importance et chaque jour qui passe, on continue et on avance pour répondre aux besoins des Ambleteusois, afin d'améliorer leur vie quotidienne et de préparer l'avenir de la commune.

Nous avons 3 grands objectifs : permettre aux personnes âgées de pouvoir rester au village pour y bien vieillir, aux jeunes d'y rester ou d'y venir s'installer et aux commerçants et artisans de continuer à y développer une offre de services qui répondent aux besoins de tous, des villageois en passant par les estivants ou les touristes.

Merci à toutes celles et ceux, qui nous apportent leurs soutiens et bonne lecture de ce numéro « Spécial Bilan » de mi-mandat (Juillet 2021 - Avril 2024).

## LA DÉFENSE DE NOTRE TRAIT DE CÔTE : UNE PRIORITÉ LA MAIRIE AUX CÔTES DES ASSOCIATIONS DE RIVERAINS

**L'érosion, le ruissellement des eaux de pluies et des sources et les assauts de la mer, font que notre « trait de côte » est particulièrement vulnérable.**

**Conscientes du danger pour les biens, privés ou publics, quatre associations et la mairie ont décidé d'unir leurs efforts, afin de pouvoir protéger notre Trait de Côte et :**

- être entendu par la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps qui a la compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations et engager le dialogue avec les services de l'Etat.



Si vous êtes un riverain concerné, rejoignez-les pour leur apporter votre soutien.

**Côté Nord d'Ambleteuse (De la digue vers Audresselles)**

- Association de Défense du Trait de Côte d'Ambleteuse : Hélène Boulet / François Lusson  
hbouletsupau@outlook.fr & francois.lusson@gmail.com
- Syndicat des copropriétaires du Hameau du Platier : Pascal Folens pfolens@orange.fr

**Côté Sud (De la digue vers la baie de la Slack)**

- Société Nautique d'Ambleteuse : Vincent Destombes vincent.destombes@wanadoo.fr
- Association des riverains de l'estuaire de la Slack : Stéphane-Théophile Saint-Maxent  
stephane.th.saint-maxent@wanadoo.fr & Myriam Vaudet-Laisné / Eric Laisné  
mvaudetlaisne@gmail.com

**Lire ce qu'en dit la presse en pages 16 et 17**



# RÉTROSPECTIVES 1ER TRIMESTRE 2024

## ANIMATIONS FÊTES ET CULTURE



Expédition au Poil - Une comédie hilarante dans une salle des fêtes comble



Belle sortie au salon de l'Agriculture organisée par le CCAS



**Marielle Yvart**  
Adjointe au Maire  
aux Fêtes



Belle mobilisation citoyenne avec la Mairie et la société de chasse « Le Réveil » dans le cadre de Hauts de France Propre



Collecte de vêtements Enfants organisée par le Conseil Municipal des Jeunes au profit des exilés



Après-midi Carnaval à l'initiative de Conseil Municipal des Jeunes



Des années 30 à aujourd'hui, De Piaf à Dion, près d'un siècle de chansons en une soirée



**Catherine B'aeu**  
Adjointe au Maire  
à la Culture



Chasse à l'œuf réussie dans les pâtures de Raventhun





# SAISON CULTURELLE

## AVRIL - MAI - JUIN



Un trader cynique et sans limite explique son métier à une classe de maternelle.

Armé de jouets et d'un doudou, il procède sans filtre à une démonstration engagée des bienfaits du capitalisme ...

Le pianiste bruxellois Martin de Marneffe présente son nouveau quartette. Ce quartette de jazz sera représenté dans un cadre aux atmosphères très cinématographiques, où la joie de vivre l'emporte toujours sur la mélancolie.



"Drones d'Abeilles", un événement unique qui promet d'être à la fois instructif et divertissant pour toute la famille !

Notre expert, Alex Sagère, sera là pour vous guider et partager ses connaissances passionnantes sur ces créatures fascinantes.



Ambleuse s'engage dans l'aventure '10 jours sans écrans'



Atelier d'écriture de chanson à Ambleuse

**EXPOSITION PERMANENTE AVIS AUX ARTISTES !**

Catherine B'ahou  
Adjointe Culture

Peintres, Sculpteurs, Créateurs :  
Faites Briller votre Art dans notre Commune !

Vous êtes intéressé(e) à exposer votre travail devant les habitants de la commune, n'hésitez pas !

Notre commune apprécie et soutient la diversité artistique, que ce soit la peinture, la photographie, la sculpture, la poterie, l'artisanat ou toute autre forme d'expression artistique.

Rendez-vous simplement en mairie pour consulter le planning d'exposition. Vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour réserver votre créneau et organiser votre exposition.

Nous mettons à votre disposition un espace dédié, équipé pour mettre en valeur vos œuvres.





## CENTRE DE LOISIRS JUILLET - AOUT 2024



L'accueil de loisirs estival ouvrira ses portes du 8 juillet au 9 août 2024.

Pendant cinq semaines, enfants et jeunes pourront profiter pleinement de leurs vacances.

Comme à chaque saison, une semaine de camping sera programmée pour les plus grands.



Inscriptions sur [www.myperischool.fr/](http://www.myperischool.fr/) se dérouleront du 3 au 10 juin 2024 avec priorité pour les Ambleteusoises du 3 au 6 juin 2024.

**Fin des inscriptions pour tous le 10 juin 2024.**

Les animateurs BAFA et stagiaires souhaitant intégrer l'équipe d'animation peuvent déposer leur dossier de candidature avant le 5 juin, par mail :

Pour tous renseignements: Franck Boulanger 06 83 99 60 38

[ambleteuse62.servicejeunesse@gmail.com](mailto:ambleteuse62.servicejeunesse@gmail.com).



## SOLIDARITÉ AVEC L'ARCHE DES 3 FONTAINES

L'Arche des 3 Fontaines reconnue d'Utilité Publique et d'Intérêt Général innove avec ses équipes de travailleurs en situation de handicap, propose un « nettoyage voitures solidaire ».

Du lundi au jeudi : 8h45 à 12h15 - 13h30 à 17h, le vendredi : 8h45 à 12h15

Uniquement sur RDV au Grand Atelier 1, rue Romaine. 03 21 99 92 97 ou par mail :

[grandatelier@arche3fontaines.org](mailto:grandatelier@arche3fontaines.org)

Nettoyage voiture : intérieur ou extérieur : 10€ ou les deux : 15€



## UNE NOUVELLE OFFRE DE LOGEMENTS POUR AMBLETEUSE

La municipalité vous annonce l'ouverture à la commercialisation (06 16 60 50 20 ) de 19 cottages Du T3 au T5 au cœur d'un clos privé dans le Hameau de Raventhun.



Le promoteur s'est engagé sur une priorité de choix aux Ambleteusoises.





# BILAN JUILLET 2021 - AVRIL 2024

## 54 MOIS D' ACTIONS POUR VOUS

### NOS PROMESSES DE CAMPAGNE

### NOS 1ères REALISATIONS

#### VIE SCOLAIRE

Réorganisation du transport scolaire afin d'en faciliter son usage	<i>La commune a repris le transport scolaire à la Communauté de Communes et dessert gratuitement matin et soir Raventhun et Slack</i>
Réflexion sur le stationnement autour de l'école	<i>Création d'un 1er parking rue Bellevue</i>
Plan de rénovation intérieure - extérieure de l'école en lien avec les enseignants	<i>Rénovation complète des toilettes, du bureau de la Direction, travaux d'embellissement intérieur (peintures) toiture du préau, inscription au budget de la rénovation/isolation de l'école, pose de signalétique visant à ralentir la circulation</i>
<b>ET EN PLUS :</b> Installation d'une centrale Photovoltaïque sur une des toitures de l'école	

#### GARDERIE

Adaptation des horaires de la garderie et offre d'activités encadrées	<i>Le service commence maintenant à 7h (jusqu'à 8h45) reprend à 17h et se termine à 18h30 afin de répondre davantage aux besoins des parents</i>
---	--

#### AIDES AUX DEVOIRS

Favorisez les rencontres entre générations (aides aux devoirs, échanges de savoirs, transmissions orales)	<i>Soutien à la mise en œuvre des ateliers EDUCAWA destinés aux grands parents, aux parents et à tous les adultes qui veulent s'investir dans le soutien scolaire aux enfants</i>
<b>ET EN PLUS :</b> Mise à disposition d'ordinateurs dans les classes, maintien d'une dotation « vie scolaire » de 10000€ pour les activités pédagogiques à l'initiative des enseignants pour les écoliers	

#### ACTION SOCIALE - SOLIDARITE - SANTE - SENIORS - HANDICAPS

Actions Sociales et Solidarité : Développer le soutien administratif aux demandeurs d'emploi de la Commune Acti'shop, AMIE	<i>Mise en place de RDV décentralisés à Ambleteuse de France Travail (Ex Pôle Emploi, permanences d'Acti'Shop et AMIE en Mairie)</i>
Création d'un groupement d'achat fioul, charbon, bois afin de permettre aux Ambleteusoises de faire des économies	<i>Lancement d'une commande annuelle d'achats groupés de fioul, charbon, bois et pellets</i>
Etude pour la création d'une mutuelle communales « MUTUALIA »	<i>Mise en place effective</i>

**ET EN PLUS :** Développement d'une démarche de concertation régulière avec la Communauté de l'Arche des 3 Fontaines

### ANCIEN PRESBYTERE : POURQUOI L'AVONS-NOUS VENDU ?

Nous l'avons vendu parce qu'il était quasiment vide, n'accueillait plus personne, coûtait cher en entretien et que le devis des travaux pour mise aux normes du seul rez-de-chaussée était de 330 052.21€ ! Cette vente n'est pas précipitée, elle est en cours depuis octobre 2022. Le service des Domaines nous a autorisés à le vendre au minimum 230 000€, nous l'avons vendu 420 000€, pour un projet économique créateur d'emploi.

Une nouvelle fois, l'opposition cherche à tromper les habitants. Contrairement à ce que prétend l'opposition, à la date du 12/04 aucune pétition n'a été remise en Mairie et encore moins lors du Conseil Municipal du 5/12/2023 qui a acté la vente de ce bâtiment. Il convient de rétablir la réalité des faits.

Saisi par l'opposition, le Sous-Préfet a validé la légalité de la désaffectation du Presbytère, mais aussi du parking prévu pour la résidence intergénérationnelle, ce que l'opposition se garde bien de vous dire. Dorénavant, la commune ne manquera pas de poursuivre les auteurs des dénonciations calomnieuses.

Le Maire et ses collaborateurs agissent toujours dans l'intérêt des habitants de la Commune, et cela passe aussi par le développement économique de notre village.



# BILAN JUILLET 2021 - AVRIL 2024

## 54 MOIS D' ACTIONS POUR VOUS

### DEMOCRATIE LOCALE ET PARTICIPATIVE

Création d'un conseil de la Jeunesse	Mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes
Organiser des Réunions Publiques d'informations et d'échanges	Programmation de plusieurs réunions de présentation de nos projets : Crèche / pôle sportif inter-générationnel / salle de mariage, de permanences sociales, d'animations et d'expositions culturelles / Participation Citoyenne / Résidence intergénérationnelle / Rénovation des résidences Flandre Opale Habitat et Habitat Hauts de France
<b>ET EN PLUS :</b> Toujours plus de séances de conseils municipaux déjà 19 Séances soit 8 séances de plus que la loi nous impose par an, afin de débattre, d'échanger sur nos projets et les confronter à d'autres avis	

### PROPRETE PUBLIQUE

Améliorer les conditions d'accès aux toilettes publiques et entretien	Les toilettes publiques (Poste de Secours, Place Vauban) sont ouvertes à la belle saison et nettoyées tous les jours
Collecte et Ramassage des déchets verts, collecte des sapins en janvier	La collecte des tontes de gazon est réalisée par les Services Municipaux du Printemps à l'Automne, les lundis après-midi à Raventhun et Slack, les mardis après midi a Ambleteuse.
<b>ET EN PLUS :</b> Les tailles de haies et de branchages peuvent être déposées le 1er vendredi du mois, de 14h à 16h30 au Pôle Technique Environnemental / ancien aérodrome de Raventhun	

### FINANCES PUBLIQUES

Maîtriser la fiscalité locale (les Impôts Communaux) en stabilisant la part communale	Non augmentation du taux d'imposition local depuis le début de notre Mandat
Contrôler les dépenses de fonctionnement	La gestion du Budget est rigoureuse (Cf. les rapports de 2022 et 2023 de la Direction Départementale des Finances Publiques : voir page 15)
Agir systématiquement pour obtenir des subventions, Europe, Etat, Région et Département	La démarche est systématiquement mise en œuvre et les 1er Résultats sont là
<b>ET EN PLUS :</b> Engagement de non-augmentation des Impôts Locaux pendant tout notre mandat	

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Développer et soutenir les commerces de proximité qui facilitent la vie quotidienne des Ambleteusoises	Chaque fois qu'un besoin se présente, la Commune achète et s'approvisionne localement
Faire travailler les entreprises locales pour des travaux divers sur des bâtiments selon les besoins de la Mairie	La quasi-totalité des travaux de second œuvre est réalisée par les artisans du village, idem pour les métiers de bouche qui fournissent le pain pour la cantine, élaborent le repas de Noël des aînés, etc.



### LOGEMENTS

Favorisez l'accès et répondre aux besoins de logements aux Ambleteusoises dans le respect des règles d'attribution	La Mairie est systématiquement présente à toutes les réunions des Commissions d'Attribution de Logements à Boulogne sur Mer, de nombreux logements ont été attribués aux Ambleteusoises
Mise à disposition d'un logement d'urgence (incendie du domicile, violences conjugales)	C'est chose faite
Réflexion autour de logements adaptés pour les personnes âgées et handicapées	Promesses tenues avec le dépôt d'un permis de construire le 28/12/2023 pour une Résidence Intergénérationnelle (Jeunes, Familles, personnes âgées) en plein cœur du village sur la place face à la mairie, entre la Pharmacie et le Cabinet Médical, à proximité de la Poste et du DAB

### SECURITE VOIRIE

Etablir un état des lieux des voiries et des trottoirs non sécurisés	Travaux de voiries rue des Haguettes, Romaine et Presbytère et poursuite des travaux de voiries à l'entrée de Raventhun
Réaliser un étude sur les flux de circulation afin d'assurer la sécurité et la vitesse sur la RD940, les routes des hameaux et les rues du village	C'est chose faite la sécurité urbaine a été renforcée a Slack (panneau STOP rue du marais et vitre miroir (à la sortie de la résidence des Dunes), et à Raventhun la rue des Haguettes est passée en zone 30
Renforcement de l'éclairage des passages piétons et des abribus	La Rénovation de l'éclairage public a Ambleteuse Raventhun et Slack a démarré
<b>ET EN PLUS</b> les armoires de commandes électriques seront rénovées et sécurisées	

### ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE

Inscrire Ambleteuse dans le Développement Durable	Mise en place systématique d'étude thermique afin d'isoler les bâtiments communaux à rénover en lien avec la Fédération Départementale de l'Energie
Diagnostic du réseau d'éclairage public, rénovation et modernisation de 15 armoires électriques	Le diagnostic est fait, les travaux démarrent
Instaurer une politique de protection de l'environnement et de la biodiversité (désherbage, arrosage, plantations)	Suppressions des produits chimiques nocifs pour la santé et la nature, collaboration avec le Parc Naturel Régional, Caps et Marais d'Opale, pour la plantation d'essences régionale d'arbres
<b>ET EN PLUS</b> : Nous lançons le Grand Chantier de rénovation de 196 points lumineux pour éclairer mieux et moins cher	
<b>ET EN PLUS</b> : Installations de 2 centrales photovoltaïques sur les toitures de la Mairie et de l'Ecole afin d'Autoalimenter en électricité 11 bâtiments communaux	



### ANIMATIONS FETES

Mettre en place à l'échelle du Village la fête des voisins	La fête communale des voisins est maintenant effective et se tient sur le site de l'ancien aérodrome fin mai, début juin
Organiser pendant la période estivale une fête de la mer sur un week end avec animations et repas	La Fête de la Mer a été créée l'an dernier et se renouvellera chaque année sous la dénomination « Ambleteuse Fête la Mer »
Organiser des sorties, voyages, randonnées, spectacles pour tous	Régulièrement la Mairie en lien avec le CCAS organise des sorties au marché de Noël d'Amiens d'Arras, à Bagatelle, au salon de l'Agriculture...

### CULTURE

Créer de nouveaux événements culturels( expositions diverses, musique, chant, lecture)	Création d'une saison culturelle « théâtre, musique et chant », création de Braderies-Brocantes à Slack, sur la digue et à Raventhun
Soutenir et développer la bibliothèque	Installation de la bibliothèque associative dans des locaux accueillants avec enfin un environnement lumineux, du chauffage et des toilettes (nouveaux locaux installés à côté de l'Espace Numérique accès par la rue des écoles)
Développer le jumelage avec une commune européenne	Un projet de jumelage entre Ambleteuse et Elham (GB) a été formalisé et va se développer dès cet été
Améliorer le service de la Cyber-base	Un conseiller numérique est maintenant installé à demeure dans les locaux de l'école à côté de la bibliothèque, il est à la disposition de tous et aide à se familiariser avec les outils informatiques et numériques et il tient 3 permanences par semaine les mardis, jeudis et vendredis matin à la poste

### COMMUNICATIONS

Permanences régulières des élus en Mairie	chaque semaine des élus assurent un accueil personnalisé et confidentiel, sur RDV, un service ouvert à tous
Présence régulière des élus dans la commune et au contact des habitants	Les élus assurent la distribution du magazine d'informations municipales, sont présents aux fêtes et cérémonies, organisent « Ambleteuse fête la Mer », « Ambleteuse fête Noël », Festi'Art, l'accueil et l'organisation des soirées culturelles...
Améliorez l'accès aux Services municipaux, en développant l'E-Administration et en rénovant le Site internet Municipal	La Mairie dispose maintenant d'un site Internet de qualité et d'une newsletter
Réalisation d'un bulletin Municipal semestriel clair et explicatif des décisions municipales	Promesse tenue, ce numéro est déjà le 6ème

**ET EN PLUS :** Il est trimestriel



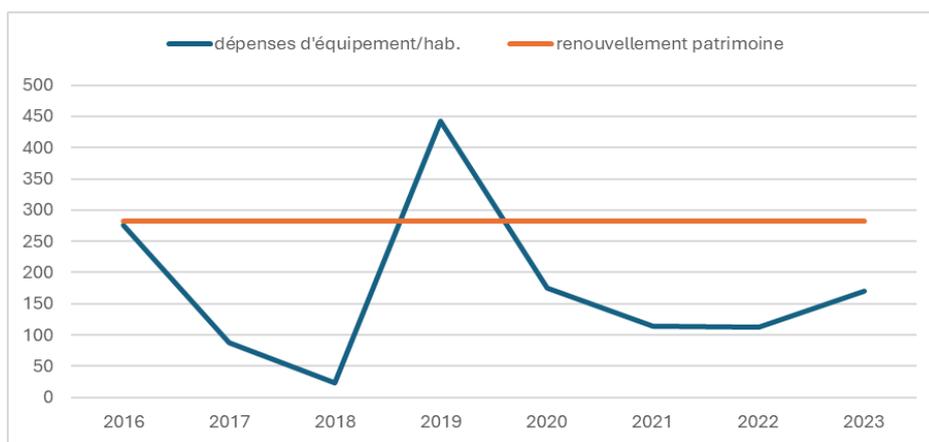
# BUDGET 2024 : POUR REPARER ET PREPARER

## L'AVENIR SANS AUGMENTATION D'IMPOTS

Le projet de budget soumis aux votes du conseil municipal du 5 avril 2024 traduit la volonté de redonner à notre commune la qualité des services publics que chaque Ambleteusois et Ambleteusoise est en droit d'attendre.

La commune possède un actif immobilisé tel que les terrains, les véhicules, les bâtiments évalués comptablement à 18 872 835 € au 31/12/2023. En bon gestionnaire la commune devrait consacrer 3% de l'actif brut chaque année pour en assurer le renouvellement de son patrimoine. 3% est égal à 566 365 €.

566 365 € divisé par 2 000 habitants équivaut à 283 €/hab. Le graphique ci-dessous permet de visualiser sur la ligne orange de niveau de dépenses d'équipement par habitant nécessaire pour assurer le renouvellement ou la maintenance du patrimoine. Seule, l'année 2019 répond à cet enjeu.

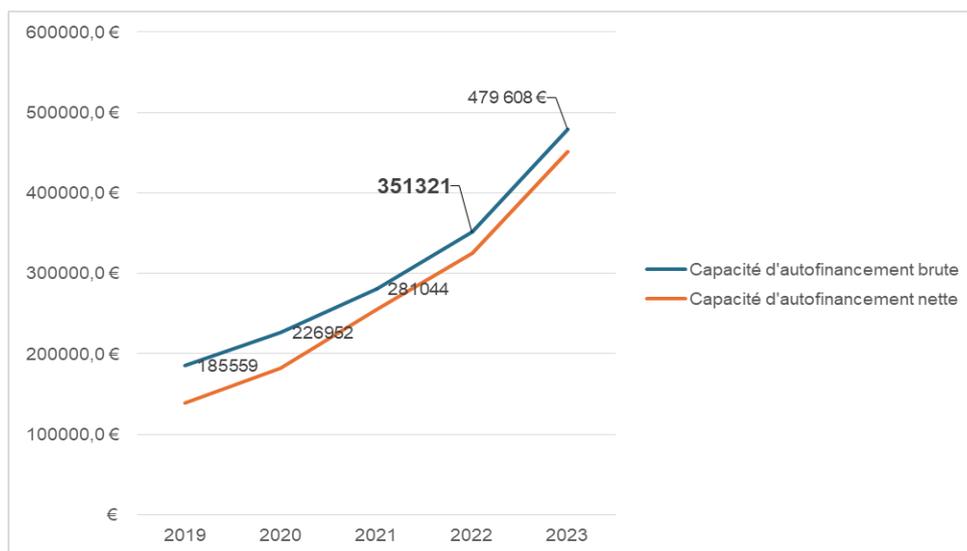


Sans se donner les moyens budgétaires de maintenir et d'entretenir son patrimoine, ce dernier s'est dégradé au fil du temps, et ne permet plus d'offrir la qualité de service attendu. La maintenance de ces biens nécessite des dépenses régulières sinon les coûts d'interventions de plus en plus importants se trouvent différés.

Pour les exercices 2024/2025 nous avons l'ambition de consacrer un volume de dépenses d'équipement de 1 241 €/habitant pour remettre l'école, le pôle sportif, la crèche, la mairie, l'église, la salle des fêtes aux normes de qualité et d'accueil non pas pour l'équipe municipale que vous avez élue pour effectuer ce travail mais pour nos concitoyens.

Afin d'y répondre, la ville va emprunter 3 M€, compte également recevoir autant de subventions. Depuis notre arrivée nous avons mis en place une stratégie financière qui a comme objectif d'accroître notre épargne brute.

En effet, comme n'importe quel ménage ou entreprise, une commune qui désire emprunter de l'argent aux banques, est regardée en premier la capacité à rembourser le prêt. C'est ce qu'on appelle la capacité d'autofinancement. Si l'autofinancement n'est pas suffisant, les banques refusent de prêter de l'argent.





# BUDGET 2024 : POUR REPARER ET PREPARER

## L'AVENIR SANS AUGMENTATION D'IMPOTS

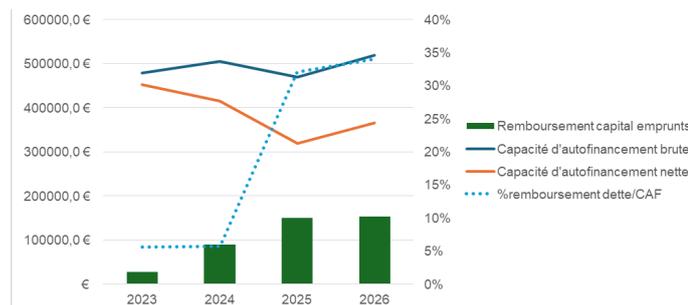
Cette capacité d'autofinancement, résume la différence entre les recettes et les dépenses. Elle était de 200 000 € en 2019 elle avoisine maintenant grâce à notre gestion, les 480 000 € en 2023.

Chaque année, comme c'est le cas actuellement la commune rembourse les intérêts des emprunts a contractés antérieurement, et le capital. Ce qui reste après avoir remboursé le capital, c'est l'épargne nette qui sert au financement des dépenses d'investissement. Pour l'illustrer, le graphique ci-dessus, montre qu'en 2019 la commune avait une épargne brute de 185 559 € et après avoir remboursé le capital de sa dette, une capacité d'autofinancement nette de 139 000 €. En 2023, 479 608 € d'épargne brute et 451 839 € d'épargne nette.

Cet accroissement de l'épargne brute n'est pas le fruit du hasard. Il est dû à un pilotage rigoureux des dépenses de fonctionnement. Cet accroissement aurait pu être provoqué par une augmentation de la fiscalité si la municipalité avait modifié à la hausse les taux des impôts, ce qu'elle s'est refusée de faire.

En augmentant cette épargne brute la municipalité a donc ouvert une capacité d'emprunter car l'épargne brute permet un effet levier important : 100 € d'épargne brute permet de financer 100 € d'annuité de dettes et donc d'emprunter 1 000 €. Sans le recours à l'emprunt le financement des dépenses d'équipements se fait par l'épargne nette et reste de ce fait limité.

En empruntant 3 M€ la commune va rembourser 60 000 € en 2024 et 120 000€ à partir de 2025 de capital chaque année pendant 25 ans. Avec le niveau d'épargne actuel et supposé prolongé sur toute la période couverte par le nouvel emprunt, la commune a la faculté, comme en fait état le graphique ci-dessous de consacrer 35 % de son épargne brute à rembourser le capital d'emprunt sur chaque exercice budgétaire, (ligne pointillée), d'assurer une épargne nette de plus de 300 000 € (ligne orange) plus que deux fois plus importante qu'elle ne l'était en 2019.

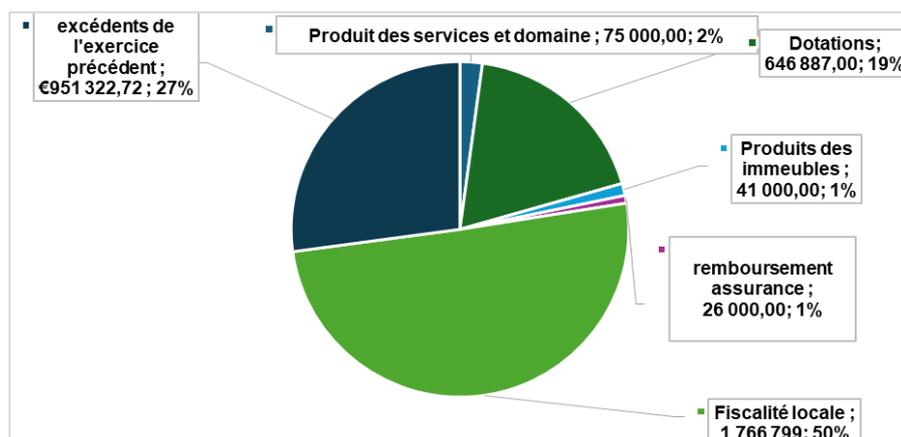


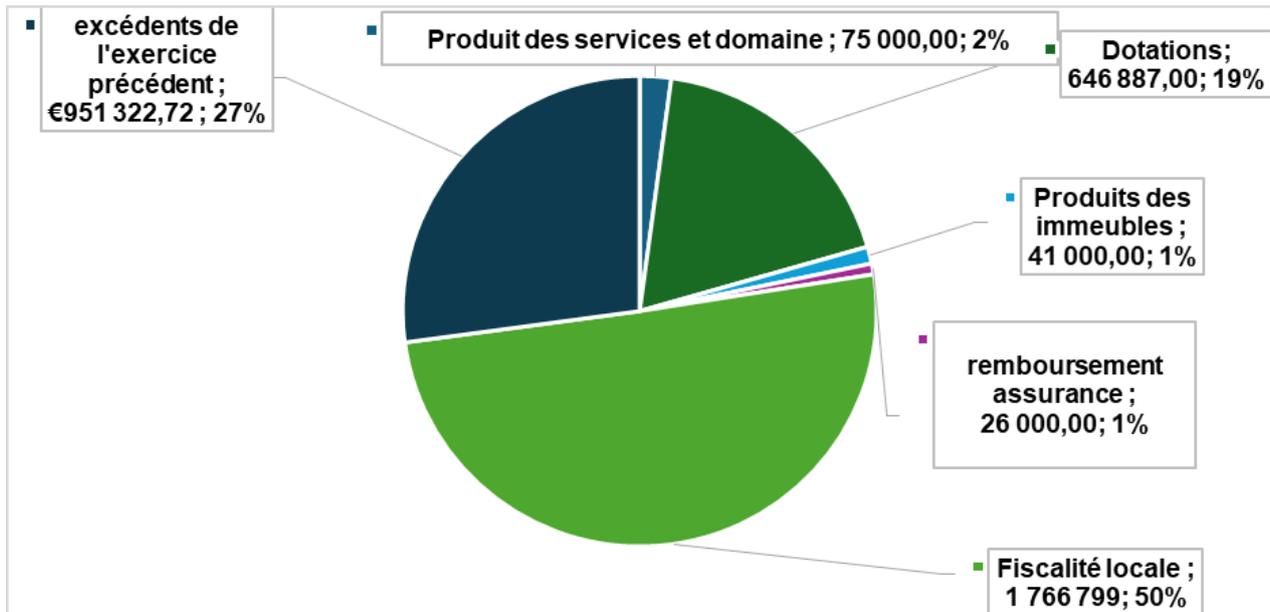
L'accroissement de l'épargne brute voulue par l'équipe municipale a permis de rendre la dette contractée supportable sans augmentation de la fiscalité locale. L'enjeu des années reste un enjeu de rigueur dans le pilotage des dépenses de fonctionnement afin de préserver ce niveau d'épargne.

Le budget voté s'inscrit dans cette trajectoire.

### En recettes de fonctionnement

L'estimation des recettes de fonctionnement hors report de l'année précédente s'élève à 2 583 160 € et en y incorporant le résultat reporté le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 3 534 482 €. En effet, le budget ressort en 2023 avec un excédent de fonctionnement de 951 322 € qu'elle va affecter cette année à la section d'investissement.



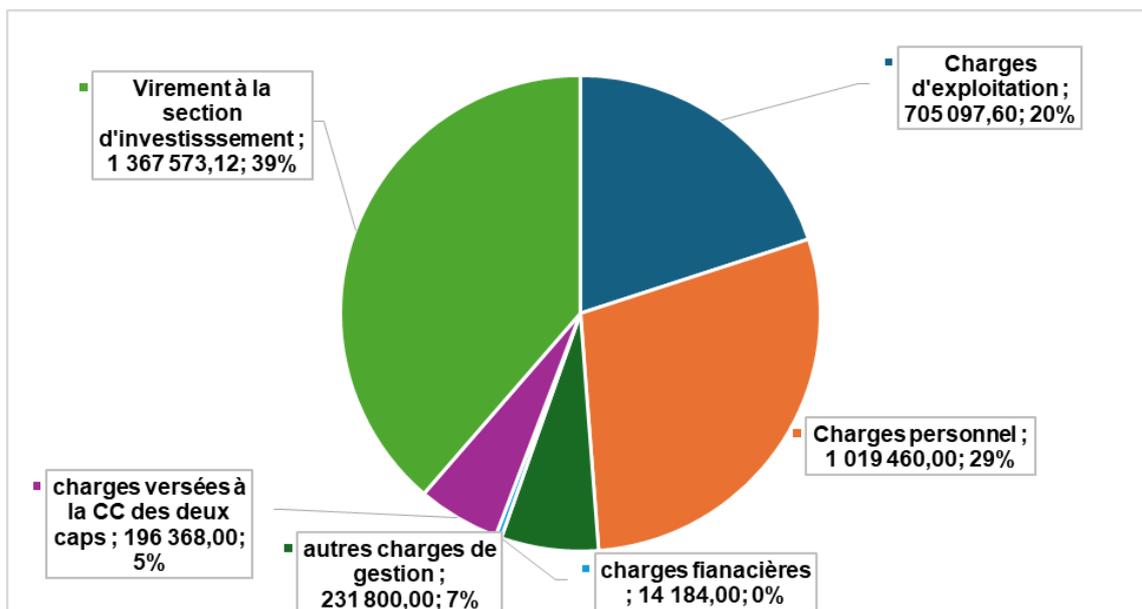


### En dépenses de fonctionnement

L'ensemble de ces dépenses s'évalue à 2 166 909 €. A cela s'ajoute le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de 1 367 573 € pour arriver à un équilibre entre les deux sections de 3 534 482 €.

Les charges d'exploitation correspondent à l'ensemble des dépenses de fluides de consommables, des interventions d'entreprises pour travaux de maintenance, de toutes les charges afférentes à l'activité de la commune.

Les autres charges de gestion correspondent aux subventions versées aux associations au CCAS, au service incendie, à la facturation des services de la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps (urbanisme par exemple)

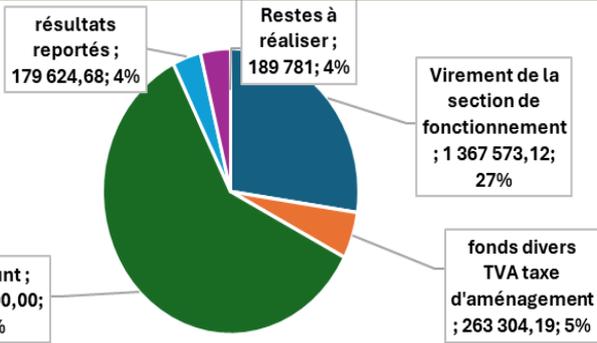


Les charges versées à la communauté de Communes de la Terre des 2 Caps sont constantes et ont comme origine la suppression de la taxe professionnelle en 2009. Elles viennent compenser la perte de produit que la communauté de communes a subie à cette époque du fait de cette réforme.



# BUDGET 2024 : POUR REPARER ET PREPARER

## L'AVENIR SANS AUGMENTATION D'IMPOTS

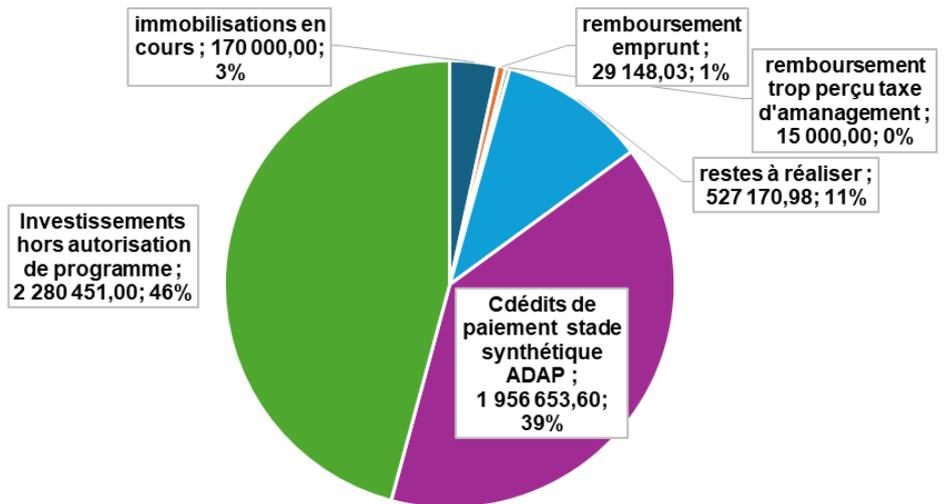


### Les recettes d'investissement

L'ensemble des recettes d'investissement sont de l'ordre de 4 978 423 €. Mais ces recettes vont évoluer et seront complétées durant l'exercice budgétaire des subventions que la commune a sollicitées auprès des financeurs, l'Etat, la communauté de communes, le département la région et autres organismes privés ou publics ainsi que les produits des cessions lorsqu'ils seront purgés de tous recours.

### Les dépenses d'investissement

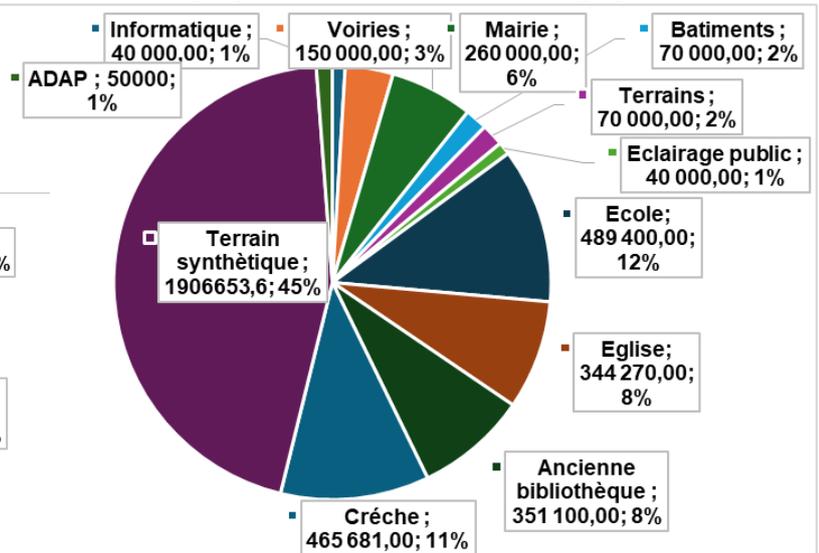
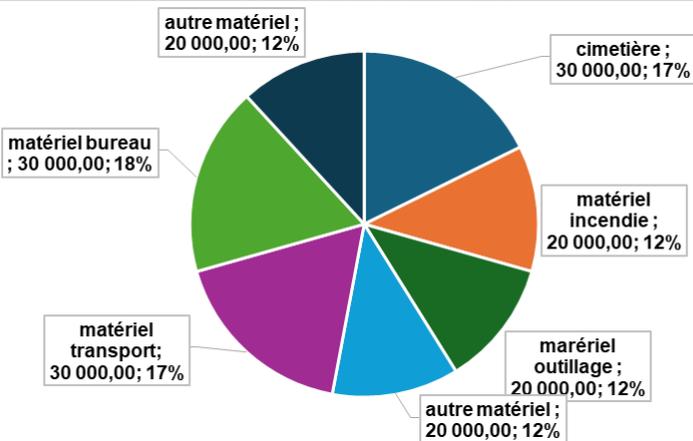
Les restes à réaliser sont des dépenses engagées sur l'année 2023 qu'il convient de financer. L'emprunt à rembourser est une dépense d'investissement. Un trop perçu de taxe d'aménagement est également à rembourser. Le financement des autres projets est une réalité budgétaire pour que la belle endormie se réveille.



### Deux catégories de dépenses d'équipements se dégagent :

#### Les autres projets de rénovation ou d'équipements

#### Les immobilisations en cours



**Conclusion :** Pour la première fois dans son histoire la commune d'AMBLETEUSE connaîtra l'application d'engagements communaux d'importance à savoir la mise en chantier d'un Plan Pluriannuel d'Investissements de 10M€ entièrement consacré à la réparation de son patrimoine dégradé. Conformément au principe de responsabilité qui nous a toujours animés et pour l'intérêt général, nous avons rendu ce plan compatible avec la capacité de mobilisation de nos ressources



# ANALYSE DE NOS FINANCES PAR LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Extraits du Document de Valorisation Financière et Fiscale 2023 du Service de Gestion Comptable de Boulogne sur Mer  
Direction Départementale des Finances Publiques, communiqué le 05/04/2024 à M. Stéphane Pinto, Maire d'Ambleteuse  
Le rapport complet est consultable en Mairie.

**1°- Recettes de fonctionnement :** Pour la troisième année consécutive, les produits réels de fonctionnement augmentent : ils s'élèvent désormais à 2 556 227 €. On note que la répartition entre les ressources fiscales, les dotations et les autres produits est stable. Les ressources issues de la fiscalité s'élèvent à 1 633 935 €, elles représentent 65 % des recettes réelles de fonctionnement. Les ressources fiscales s'élèvent à 751 € par habitant et par an pour la commune tandis que la moyenne départementale des communes de la même strate s'établit à 562 € par habitant/an. Les dotations et participations constituent le deuxième poste en volume des ressources avec 27 % des recettes de fonctionnement, elles s'élèvent à 642 580 € en 2023. Le niveau des dotations et participations reçues par la commune est légèrement inférieur à la moyenne départementale (322 €/habitant au niveau départemental contre 316 €/habitant pour la commune).

**2°- Charges de fonctionnement :** Les charges réelles de fonctionnement continuent à augmenter de manière maîtrisée : elles s'établissent à 2 057 569 €. Elles représentent 901 € par habitant et par an pour la commune de Ambleteuse tandis que la moyenne de la strate départementale s'établit à 823 € par habitant / an. Les dépenses de personnel passent sous la barre des 50 % de charges de fonctionnement, elles s'établissent à 924 165 €. La commune se positionne sur ce poste légèrement sous la moyenne départementale (en établissant une moyenne par habitant/an). Ce type de charge se caractérise par « un effet de cliquet » : toute variation à la hausse est susceptible d'engager la collectivité pour plusieurs années : aussi cette évolution maîtrisée est à souligner.

**3°- La capacité d'autofinancement :** Sur la période 2019-2023, on constate une augmentation de la CAF brute. Elle atteint désormais 480 K€. La CAF nette connaît une évolution parallèle à la CAF brute (stabilité des annualités de remboursement d'emprunt depuis 2021). Depuis 2019, cet agrégat a plus que triplé, confortant la capacité de la commune à autofinancer les investissements futurs et/ou à se désendetter.

**4°- Les opérations d'investissement :** Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2023 à 368 K€ dont 341 K€ sont liées à des dépenses directes d'équipement et 27 K€ liés aux remboursements des emprunts. L'effort d'équipement va croissant depuis 2021. Cette évolution semble maîtrisée puisque qu'elle accompagne la tendance ascendante de la CAF et que la dépense communale d'équipement exprimée en €/habitant s'établit au même niveau que la moyenne départementale des communes de la même strate. Parallèlement, les recettes d'investissement (hors CAF) de la commune de Ambleteuse s'établissent à 167 K€. Ce niveau est comparable à celui de l'année précédente, mais on constate un appui accru des financements extérieurs qui apportent à la commune davantage de subventions, en proportion, que lors de l'exercice précédent.

**5°- Le financement des investissements :** La commune a procédé à un abondement de son fonds de roulement à hauteur de 290 K€.

**6°- Bilan et équilibre financier du bilan :** La partie haute du bilan (éléments stables, immobilisés ou capitalisés) dispose d'une structure qui contribue très positivement à la trésorerie. Le fonds de roulement est en forte augmentation (1 288 K€). La partie intermédiaire du bilan (comptes de tiers) fait apparaître un besoin de fonds de roulement négatif : ce qualificatif ne doit pas donner une image négative de la situation. En effet, la trésorerie de la commune est abondée positivement par cet élément. La trésorerie est excédentaire, elle continue de croître, pour s'établir à 1 426 K€.

**7°- Endettement :** Au 31/12/2023, l'endettement de la collectivité s'élève à 1 500 K€ et représente un peu plus de trois années de CAF. Il faut souligner un effort de désendettement et la diminution des charges financières qui l'accompagne.

**8°- Éléments concernant la fiscalité directe locale :** Les éléments liés à la fiscalité directe locale ne sont pas encore disponibles et ne peuvent être commentés.

**9°- Éléments concernant les dotations :** La population DGF augmente depuis plusieurs années, passant de 2 409 en 2019 à 2 627 en 2023. La DGF suit cette tendance et s'établit désormais à 297 K€.



#### TRAIT DE CÔTE

# Mobilisation générale de quatre associations contre l'érosion à Ambleteuse

Quatre associations d'Ambleteuse se mobilisent pour lutter contre la gestion de l'érosion des côtes, qui menacent à terme, leur propriété. Le maire de la commune se joint aussi à la mobilisation



Quatre associations et le maire se mobilisent pour demander des actions concrètes à la Communauté de communes de la terre des 2 Caps.

ÉLORA WAGUET

« **A**vant il y avait deux dunes devant chez moi. Maintenant, mon jardin donne directement sur la Slack et sa superficie diminue d'année en année. »

Ce samedi 9 mars, quatre associations d'Ambleteuse (Association de défense du trait de côte d'Ambleteuse, l'association des riverains de l'estuaire de la Slack, la société nautique d'Ambleteuse et le syndicat des copropriétaires du hameau du platier) se sont retrouvées en bord de mer pour faire un point sur les dégâts causés par l'érosion.

« Là, c'est 75 % du parc qui a disparu depuis 2015 », décrit Vincent Destombes de la société nautique d'Ambleteuse, en montrant

du doigt le parc à bateau qui a triste mine en face du fort.

#### DES TERRAINS RABOTÉS

Stéphane Pinto, le maire du village, décrit une situation problématique au niveau du bras de la Slack qui rejoint la mer. « Si on avait la possibilité de changer le poulier (mur de galets, NDLR), la mer rentrerait plus facilement dans l'estuaire de la Slack. Ce qu'elle faisait par le passé. Et ça amènerait moins la rivière et la mer à venir ronger ces terrains plus ou moins dunaires. »

C'est ce qui s'est passé pour le jardin de Myriam Vaudet-Laisné, l'une des propriétaires côté sud qui a perdu une partie de son terrain car « deux dunes ont disparu à cause de l'érosion ». Théophile Saint-Maxen habite, lui, la mai-

son la plus proche de la mer, « on pourrait faire un plongeur du fond du jardin. On essaie de protéger avec les barrières mais on recule les barrières au fur et à mesure sur notre terrain ».

« les risques coûterait dix fois moins cher que de réparer. Agir dans seulement quelques années coûtera des millions »

François Lussion

Côté nord du village, Héliène Boulet de l'association de défense du trait de côte d'Ambleteuse, qui habite ce qu'on appelle ici « la maison hantée » montre une par-

tie de son jardin qui s'affaisse. « À un moment donné, on va en perdre toute une partie. »

#### UN TACLE À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

Alors, ces quatre associations et le maire de la commune veulent « des actions durables ». Le collectif tacle la Communauté de communes de la terre des 2 Caps (CCT2C), qui n'utilise pas la taxe Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) de façon correcte, d'après eux. « Le produit de la taxe s'élève à 880 000 euros par an. Ce qu'a révélé le rapport de la cour régionale des comptes, c'est que ce budget n'est que très partiellement consommé sur les missions liées à la Gemapi. »

François Lussion de l'association

de défense du trait de côte estime que « prévenir les risques coûterait dix fois moins cher que de réparer. Agir maintenant coûterait des milliers d'euros, dans quelques années, ça se comptera en millions ». Héliène Boulet estime qu'il faudrait « un ouvrage dans les règles de l'art. Une couche de géotextile qui a l'avantage de retenir le sable mais qui laisse passer l'eau, une couche de petits et moyens cailloux, puis un enrochement, avec une pente douce pour que ça retienne le terrain derrière, que ça casse les vagues et que ça tienne des dizaines d'années ». Pour le maire, l'action doit être rapide. « S'il faut qu'on attende et qu'on préempte l'achat des propriétés lorsque la mer sera au pas de la porte, la municipalité ne pourra pas le faire. » ■



# Trait de côte : « Partout où elle peut passer, la mer passera »

Aux premières loges de l'érosion du trait de côte et de l'érosion terrestre, des membres de quatre associations ambleteusoises ont, en compagnie du maire Stéphane Pinto, exprimé leurs craintes face à l'avenir. Pour elles, il faut agir tant qu'il est encore temps.



Côté sud, les sols s'affaissent et la Slack ne joue plus son rôle de « chasse d'eau ».



Une idée de l'érosion avec ce tuyau, naguère enfoui dans les dunes.

PHOTOS JOHAN BEN AZZOUZ



En flashant ce QR code à l'aide de votre smartphone, retrouvez notre vidéo d'Hélène Boulet, présidente de l'Association de défense du trait de côte.

PAR LUDOVIC LAMBERT  
boulogne@lavoxdunord.fr

**AMBLEUTEUSE.** C'est sous un beau ciel bleu et devant une mer peu agitée, parcourue par une légère brise, qu'Hélène Boulet, présidente de l'Association de défense du trait de côte d'Ambleteuse, a lancé son explication, au sud d'Ambleteuse. Le discours est alarmant. « Ici, nous avons une belle mer... Imaginez la même chose avec une tempête et une surcote de deux mètres. »

Droit devant, le Fort. Sur la droite, le début du perré d'Ambleteuse, chéri des promeneurs. Derrière, la

terre recule, un bout de jardin est en pente raide, de plus en plus raide. « Les jardins s'effondrent, confie un habitant de la rue du Fort. Devant l'urgence de la situation, j'ai fait une demande d'enrochement pour protéger mon jardin. La réponse tardant, j'ai fait installer les enrochements... La réponse négative - n'est arrivée que bien après ! Ici, rien n'a été fait depuis des années. » Une inaction politique que beaucoup disent payer aujourd'hui.

### DES PROBLÈMES MULTIPLES

La Slack ne joue plus son rôle de régulation, bloquée par la hauteur du poulier de galets. « Le poulier fermé empêche la marée mon-

tante de s'engouffrer. Il n'y a plus d'effet de chasse d'eau. À Bazingham, des terrains agricoles sont inondés. Tout est lié », insiste Hélène Boulet.

« Une vente immobilière a été annulée du fait de la peur du recul du trait de côte. »

Et « l'eau de la mer a besoin de passer. Elle bute contre le perré, passe à côté, vers les habitations... C'est un effet de bord. Et les dunes partent avec la mer », complète Stéphane Pinto. Pour le maire, la réouverture du poulier est une nécessité.

On n'oubliera pas que, pour ne rien arranger, Ambleteuse est dans un territoire de sources, qui viennent faciliter l'érosion terrestre.

### L'EAU A JAILLI AU BOUT DU JARDIN DE LA MAISON HANTÉE

Côté nord, les marques de la force de la nature sont tout aussi fortes. Un long tuyau sort du sol en direction de la mer, il permet de mesurer à lui seul la disparition des dunes. « Il y a vingt-cinq ans, il y avait du sable. Ce tuyau était dans le sable », explique celle qui réside au sein du Hameau de la Plage, face à la mer, dans la maison que les Ambleteusoises considéraient comme hantée, il y a quelques dé-

cadences.

On trouve aussi le chemin des Douaniers à cet endroit. En théorie. « Ça fait bien longtemps qu'il n'existe plus ! », ajoute un participant. Son jardin s'est bien creusé, lui aussi. « Il y a encore cinq ans, tout était droit. J'ai vu, pour la première fois, l'eau jaillir au bout de mon jardin ! Sur le cadastre, mon terrain va beaucoup plus loin, car il y avait les dunes avant. » Pour la première fois au sein du hameau, une vente immobilière a été annulée du fait de la peur du recul du trait de côte. La mer avance. Jusqu'où ira-t-elle ? Pour Hélène Boulet, « on peut et on doit agir avant qu'il y ait des expropriations ». ■

## Les associations critiquent l'inaction de la CCT2C

Les membres de l'association de défense du trait de côte d'Ambleteuse, par la voix d'Hélène Boulet, ne mâchent pas leurs mots. La communauté de communes de la Terre des 2 Caps (CCT2C), épinglée pour sa faible stratégie de gestion du trait de côte, n'agit pas assez, voire pas du tout.

« Nous sommes extrêmement inquiets face au recul du trait de côte et face à l'érosion. La CCT2C, qui est en charge de la protection du trait de côte, ne fait rien, n'agit pas, n'utilise pas son budget pour nous protéger. » Il est ici fait référence à la taxe GEMAPI (taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations) qui devrait, pour l'association, être consacrée en priorité à cette urgence, et dont l'augmentation de 5 % a été vo-



Les membres des quatre associations de défense du trait de côte d'Ambleteuse, en compagnie de Stéphane Pinto, le maire de la commune.

tée mercredi lors du conseil communautaire.

« On devra exproprier parce que la mer s'attaquera aux habitations. Aujourd'hui, la côte est fragile au nord et au sud d'Ambleteuse, il faut la protéger des assauts de la mer et des énormes tempêtes que nous attendons, hélas, du fait du réchauffement climatique », note encore Hélène Boulet.

### « TOUT LE LITTORAL EST MENACÉ PAR LA MONTÉE DES EAUX »

Stéphane Pinto, maire, rappelle que cette question dépasse Ambleteuse : « Un trait de côte, on ne peut pas le démanteler. Il faut le traiter de A jusqu'à Z. Tout le littoral est menacé par la montée des eaux. Il faut des mesures adaptées. Des expropriations coûteraient des millions d'euros. Protéger les constructions ne coûterait sans

doute pas ça. Ambleteuse a un avantage : les maisons sont en hauteur. On peut éviter les expropriations. »

Que faire alors, et avec quel argent ? Pour Hélène Boulet, « il s'agit de bâtir des ouvrages dans les règles de l'art. Les études techniques existent, on sait ce qu'il y a à faire. Aujourd'hui, le perré défend le centre d'Ambleteuse, mais crée des effets de bord. Il faut construire des enrochements, des perrés ou un mix des deux, qui permettent de protéger le trait de côte et les habitations. Si on n'a pas assez d'argent, il faut frapper à toutes les portes ! » Une invitation à l'action, une de plus, envoyée à la communauté de communes. ■

>>> Retrouvez la suite de notre dossier en page 11, avec la réaction du président de la communauté de communes.

# TRIBUNE LIBRE DEMOCRATIE LOCALE

---

## TOUS D'ACCORD, AMBLETEUSE D'ABORD

Déjà 54 mois au service des Ambleteusois :

Quand on mesure le temps parcouru, alors que nous avons été élus avec un décalage d'un an et trois mois, on se demande parfois comment on a fait pour qu'à mi-mandat, on puisse déjà voir une grande partie de nos dossiers éclore en ce printemps 2024...

D'abord et avant tout, on se dit que si on en est là, c'est grâce à la confiance des Ambleteusois qui ont fait le choix de nous élire et cette confiance-là, nous oblige.

Donc, on ira jusqu'au bout, jusqu'au dernier jour, c'est à dire jusqu'en Mars 2026, car nous leur sommes redevables du contrat de confiance signé entre eux et nous. Après et bien, comme on le dit, « les Ambleteusois jugeront sur pièce ».

Nous, de notre côté, « On avance et on continue », malgré la multitude de bâtons que l'on nous met dans les roues, car il y a encore du travail à faire pour les Ambleteusois et notre village, avec la confiance de nos partenaires, l'Etat, la Région, le Département, notre Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps, dont la dernière initiative aura été de nous permettre de bénéficier du dispositif « Village d'Avenir ». Nous n'oublions pas la Banque Postale qui nous aide dans le financement de notre Pan Pluriannuel d'Investissement (P.P.I) 2023 – 2026 !

Merci à tous et bonne lecture de ce numéro spécial bilan de mi-mandat (Juillet 2021 – Avril 2024).

L'équipe de la Majorité Municipale

Stéphane Pinto, Stéphane Barthélemy, Catherine B'ahéu, Marielle Yvart, Dominique Vanhelle, Alain Pauchant, Hugues Seillier, Françoise Fleuet, Vincent Malfoy, Amélie Péro, Caroline Dufour, Virginie Lenglet, Baptiste Baheu, Perrine Noël.

---

## VIVRE AMBLETEUSE ENSEMBLE

### MISE EN VENTE EXPRESS DU PRESBYTÈRE

Tout est allé trop vite !

20 nov. Mise en vente actée en conseil municipal.

25 nov. PÉTITION. Pour inscription à l'ordre du jour du prochain conseil d'une CONSULTATION PORTANT SUR LE MAINTIEN DU PRESBYTERE dans le patrimoine communal.

5 déc. Le maire est officiellement prévenu que la pétition recueille plus de 10% de signatures nécessaires. Que compte-t-il proposer aux Ambleteusois pour respecter la loi (article L 1112-16 du CGCT) ?

18 déc. En conseil municipal, il répond : RIEN. Trop tard, une offre d'achat a été faite le 4 décembre !!!

Des procédures sont engagées pour faire RESPECTER VOS VOIX. À suivre...

Mail : [vivreambleteuseensemble@gmail.com](mailto:vivreambleteuseensemble@gmail.com) et au 06 81 01 39 85

Vos élus Arnaud Lelièvre du Broeuille, Caroline Généau, Pierre Verley et Mélanie Bélart.

---

**Note de la rédaction** : Pour la seconde fois, M. Debesque a demandé au Maire de publier le texte ci-dessous tel quel, c'est-à-dire avec l'ensemble des mots qu'il a écrit et qui doivent être collés les uns autres sans espace.

## AMBLETEUSE DEMAIN

Lemaire refuse le même nombre de signes que Vivre Ambleteuse Ensemble malgré les jurisprudences des tribunaux qui condamnent ceux qui empêchent le droit d'expression et le respect de la démocratie on est loin des promesses électorales



## INFOS SERVICES

DECHETS VERTS Bafa CCAS URBANISME EDUCAWA

### REPRISE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

#### Informations importantes :

La collecte des tontes de gazon est réalisée par les Services Municipaux :

- le lundi après-midi à Raventhun et Slack
- le mardi après-midi à Ambleteuse

Merci de déposer vos sacs d'herbe sur le trottoir avant midi et de ne pas trop les surcharger.

Les tailles de haies et de branchages peuvent être déposées le 1er vendredi de chaque mois, entre 14 H et 16 H 30, au Pôle Technique, situé sur l'ancien Aérodrome de Raventhun.

### BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR : LA MAIRIE RECRUTE

Bafa : Pour conforter le Pôle Enfance Jeunesse ENVOYEZ VOTRE CV à [mairie-ambleteuse@orange.fr](mailto:mairie-ambleteuse@orange.fr)

### PERMANENCES HEBDOMADAIRES DU CCAS EN MAIRIE - UN SERVICE OUVERT A TOUS

Accueil personnalisé et confidentiel sur rendez-vous 03 21 32 60 22



**Françoise Barthélémy-Fleuet,**  
Conseillère Municipale Déléguée  
Logement et Relations avec les  
Personnes Agées.

**Caroline Dufour,**  
Conseillère Municipale  
Déléguée à l'Action Sociale.



### URBANISME - AUTORISATION DROIT DES SOLS COMMUNICATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TERRE DES 2 CAPS

Les dossiers d'autorisation d'urbanisme (Permis d'Aménager, permis de Construire, Déclaration préalable, Certificat d'Urbanisme) se déposent, sur le GUICHET UNIQUE de la communauté de communes :

<https://cc-2caps.geosphere.fr/guichet-unique/Login/Particulier> (dépôt, enregistrement et suivi en direct)

### EDUCAWA :

#### **Les ateliers Educawa démarrent leur dernier trimestre 2023-2024.**

Ils sont destinés aux grands-parents, aux parents et à tous les adultes qui veulent s'investir dans la réussite scolaire des enfants.

**Tout le monde peut aider un enfant à réussir à l'école, même sans avoir fait d'études, venez découvrir comment !**

Nous ferons aussi un bilan de l'année avec les participants, afin de savoir comment avancer l'an prochain (année scolaire 2024-2025) et comment faire découvrir les ateliers et les méthodes d'apprentissage à toujours plus de parents et de grands-parents, de jeunes et de moins jeunes.

#### **Prochains ateliers :**

Jeudi 18 avril : Travailler mieux grâce aux repères et rituels

Vendredi 10 mai : La dictée autrement

Mardi 21 mai : Parlons maths !

Lundi 17 juin : Que peuvent faire les familles pendant les vacances ?  
(pour les apprentissages scolaires)

**A 18h30, Espace Jeunesse, rue des écoles (angle rue Nationale)**



# EDUCAWA



## AGENDA

Village d'avenir



**Samedi 27 Avril** : Soirée théâtre - Organisation : Service Culture  
« L'homme qui vendra le Monde »  
Salle des Fêtes 20h30 5€  
Entrée gratuite pour les moins de 10 ans  
Inscriptions en Mairie : 03 21 32 60 22

**Samedi 4 Mai** : Loto Quine - Organisation : Les Mêmes d'Ambleteuse  
Salle des Fêtes : ouverture des portes 18h00 - Début de la partie 20h  
Inscriptions à partir de mi-avril au 06 17 29 35 10

**Samedi 4 Mai** : Vente de Fleurs au jardin de l' Arche - 46 Rue Nationale  
9h à 17h

**Mercredi 8 Mai** : Commémoration du 8 Mai 1945  
Rassemblement 10h50 Place de la Mairie d'Ambleteuse  
puis cortège jusqu'au Monument aux Morts

**Samedi 25 Mai** : Concert MDM Band - Organisation Service Culture  
Salle des Fêtes 20h30 5€  
Entrée gratuite pour les moins de 10 ans  
Inscriptions en Mairie : 03 21 32 60 22

**Vendredi 31 Mai** : Fête Communale des Voisins organisée par la Mairie  
RDV à 18h30 sur l'ancien Aérodrome de Raventhun : « chacun ramène  
quelque chose à manger et/ou à boire et on partage »

**Dimanche 2 Juin** : Braderie Brocante du Centre Village organisée  
par la Commune  
Inscriptions aux dates de permanences (voir ambleteuse.org et  
Facebook : Commune d'ambleteuse) 3€ le mètre  
Inscription pour les extérieurs 4 € : 03 21 32 60 22

**Samedi 15 et Dimanche 16 Juin** : Expo photos organisée par l'APCC  
Rue du cimetière 10h-12h30 et 13h30-17h30  
Entrée gratuite

**Vendredi 21 Juin** : Fête de la Musique organisée par la Commune  
Concert Place Vauban à partir de 20h Gratuit

**Du 3 au 10 juillet** : Exposition de peinture  
Organisation La Palette Outreloise  
Salle des fêtes - de 10h à 18 h Entrée gratuite

**Dimanche 7 Juillet** : Braderie Brocante  
Organisation : Le Petit Ambleteusois Rues Saint Michel, du Bon Air et  
des Carrières - Inscriptions 06 49 47 80 26  
lepetitambleteusois@gmail.com 10€ les 2m et 15€ les 4m

**Communiquez-nous vos évènements  
et suivez la vie du village sur  
ambleteuse.org**

**et sur Facebook  
ville d'Ambleteuse**

## NUMEROS UTILES

Mairie	03.21.32.60.22
Conseiller Numérique	06.13.72.84.22
Poste de Secours plage Juillet et Aout	03.21.32.61.25
La Poste	3631
Gendarmerie de Marquise	17 ou 03.21.92.87.17
POMPIERS	18 ou 03.21.92.86.74
Cross Gris-Nez	196 ou 03.21.87.21.87
	ou CANAL 16 VHF
SMUR	03.21.99.30.15
SAMU	15
Centre Anti-Poison de Lille	08.25.81.28.22
Hôpital Duchenne St Martin	03.21.99.33.33
Cabinet Médical	03.21.10.05.55
Pharmacie Delattre	03.21.32.60.68
Centre Hospitalier Calais	03.21.46.33.33
Clinique Côte d'Opale St Martin	03.21.99.11.11
Clinique des 2 Caps Coquelles	03.21.46.64.00
SOS Mains Coquelles	03.21.46.64.64
N° mobile d'urgence Européen	112
Groupe Scolaire E.Evrard	03.21.87.56.21
Collège Jean Rostand Marquise	03.21.92.82.50
Collège St Martin Marquise	03.21.92.87.51
Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps	03.21.87.57.57
Déchetterie Marquise	03.21.87.69.99
Véolia	09.69.36.72.61
Enedis	09.72.67.50.62
Engie Gaz	08.00.47.33.33
Transports Moleux	03.74.61.00.80
Médiation Familiale	07.86.39.11.82
AMIE du Boulonnais Une solution pour l'emploi	03.21.30.36.22
	03.21.87.60.72
Aides aux Aidants	07.78.41.43.21
Fort Vauban	06.75.52.73.57
Service Civique	<a href="http://www.sc-solidariteseniors.fr/">www.sc-solidariteseniors.fr/</a>
Horaires des Marées	<a href="http://www.horaire-maree.fr">www.horaire-maree.fr</a>
Office de Tourisme de la Communauté de Communes de la Terre des 2 caps	Place de la Mairie 62197 WISSANT 03 21 82 48 00
	<a href="https://www.terredes2capstourisme.fr/">https://www.terredes2capstourisme.fr/</a> <a href="mailto:tourisme@terredes2caps.com">tourisme@terredes2caps.com</a>